

Mesdames et Messieurs les
présidents de groupements
équestres parisiens

Paris, le 10 novembre 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Dans sa séance du 4 novembre, le Comité directeur a convoqué l'Assemblée générale ordinaire de notre Comité le 17 décembre à 20h.

Nos clubs sont tous durement touchés par la pandémie du Covid 19 qui a conduit les autorités publiques à fermer nos établissements pendant 2 mois au printemps suivis d'une reprise progressive et à renouveler la fermeture à partir du 30 octobre pour une durée annoncée d'un mois.

Le CDEP et les instances fédérales accompagnent les clubs parisiens dans cette crise sans précédent. A ce jour, nous avons ainsi obtenu de la Ville de Paris qu'une délibération exonérant les concessions parisiennes de redevance fixe pour une période de 6 mois soit présentée au Conseil de Paris au cours de sa prochaine session en décembre 2020.

Nous nous sommes aussi rapprochés de la Préfecture de Police pour qu'une dérogation nous soit accordée afin d'assurer le bien-être et préserver l'intégrité physique des 700 équidés, hors cavalerie militaire, qui sont abrités dans les centres équestres parisiens. Cette demande est en cours d'instruction.

Dans le contexte incertain qui est le nôtre, le Comité directeur a pris les mesures exceptionnelles suivantes pour notre Assemblée générale :

- elle se tiendra par visioconférence. Nous vous remercions à cet égard de nous donner une adresse mail où nous pourrions vous envoyer les codes d'accès (répondre à : cde75@ffe.com),
- les votes auront lieu exclusivement par correspondance. Vous trouverez le matériel et les modalités de vote dans le présent courrier,
- les rapports moral, financier et budget sont en ligne sur le site du CDEP (cdeparis.fr) où nous vous invitons à en prendre connaissance.

Malgré ces contraintes imposées par la pandémie, nous vous espérons nombreux à notre Assemblée générale.

Amicalement votre

Danièle Gaillard
Présidente